

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES BIAT

Siège social 88, Avenue Hédi Chaker, Imm Best Bank, 2^{ème} étage

La société ASSURANCES BIAT publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2006 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 avril 2007 accompagnés des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, Mr Mourad Guellaty.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2006 (Unité : en Dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2006			31/12/2005
		Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevet, licences, marques		800 715	539 831	260 884	526 579
AC13 Fonds de commerce		0	0	0	
AC14 Acomptes versés		0	0	0	
	5.1	800 715	539 831	260 884	526 579
AC 2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		86 266	22 109	64 157	60 501
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier		665 580	259 210	406 370	398 187
	5.2	751 846	281 319	470 527	458 688
AC 3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation					
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Part dans des entreprises liées					
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises					
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP		4 117 162		4 117 162	4 828 686
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe		20 498 331		20 498 331	10 434 825
AC334 Autres prêts		1 272		1 272	1 755
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers				0	
AC336 Autres dépôts		1 200 000		1 200 000	300 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		80 297	0	80 297	91 548
	5.3	25 897 062		25 897 062	15 656 815
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises		1 293 164	0	1 293 164	711 651
AC520 Provisions d'assurance vie		191 784	0	191 784	247 241
AC530 Provision pour sinistres (vie)		25 924	0	25 924	34 431
AC531 Provision pour sinistres (non vie)		3 098 171	0	3 098 171	1 113 909
	5.4	4 609 044	0	4 609 044	2 107 232
AC 6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises	5.5.1	831 660	0	831 660	518 057
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	5.5.2	6 737 495		6 737 495	6 118 439
AC613 créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances		134 365		134 365	101 043
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	5.5.3	3 450 923	0	3 450 923	606 936
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		5 493	0	5 493	5 252
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		55 808	0	55 808	277 965
AC633 Débiteurs divers		2 792		2 792	22 143
	5.5	11 218 535	0	11 218 535	7 649 835

AC 7 Autres éléments d'actif					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5.6.1	1 317 835	0	1 317 835	1 111 464
AC72 Charges reportées			0	0	
AC721 Frais d'acquisition reportés	5.6.2	594 808		594 808	620 699
AC722 Autres charges a repartir	5.6.3	137 770		137 770	89 602
AC73 Comptes de régularisation actif				0	
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	5.6.4	863 565		863 565	378 718
AC732 Estimations de réassurances - acceptation					
AC733 Autres comptes de régularisation			0	0	
AC74 Ecart de conversion					
AC75 Autres				0	10
	5.6	2 913 977	0	2 913 977	2 200 493
TOTAL ACTIFS		46 191 180	821 150	45 370 030	28 599 642

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2006
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2006	31/12/2005
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		494 551	274 088
CP5 Résultats reportés		165 481	152 337
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 660 033	10 426 425
CP6 Résultat de l'exercice		861 361	840 152
Total capitaux propres avant affectation	5.7	11 521 394	11 266 577
PASSIFS			
-	-	-	-
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires			
PA22 Provisions pour impôts			
PA23 Autres provisions			
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provision pour primes non acquises	5.8.1	4 699 843	4 372 754
PA320 Provision pour assurance vie		6 254 690	3 397 640
PA330 Provision pour sinistres (vie)		632 338	368 736
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	5.8.2	14 086 378	4 737 994
PA340 Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes (vie)			
PA341 Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes (non vie)		131 329	51 869
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage			
PA360 Autres provisions technique (vie)			
PA361 Autres provisions technique (non vie)	5.8.3	314 613	
	5.8	26 119 191	12 928 993
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		5 381 207	2 234 835
	5.9	5 381 207	2 234 835
PA6 Autres Dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe		899 337	879 711
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances		775 416	255 752
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance			
PA622 Autres			
PA63 Autres dettes			
PA631 Dépôts et cautionnements reçus			
PA632 Personnel		33 332	48 719
PA633 Etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques		365 882	763 021
PA634 Crédoeurs divers		251 810	198 353
PA64 Ressources spéciales			

		2 325 777	2 145 556
PA7 Autres passifs			
PA71 Comptes de régularisation passif		22 461	23 681
PA710 Report commissions reçues des réassureurs			
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession			
PA712 Autres comptes de régularisation passif			
PA72 Ecart de conversion			
		22 461	23 681
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		45 370 030	28 599 642

**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE
ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Unité : en Dinars)**

	Notes	Opérations Brutes 31/12/2006	Cessions et rétrocession 31/12/2006	Opérations Nettes 31/12/2006	Opérations Nettes 31/12/2005
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	22 299 333	-3 627 764	18 671 569	12 091 641
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-327 090	581 512	254 423	-2 628 470
		5.16	21 972 244	-3 046 252	18 925 992
					9 463 171
PRNT3	<u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	5.17	805 715	805 715	426 881
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>	5.18		0	386 403
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>	-			
CHNV11	Montants payés	-9 261 314	679 728	-8 581 585	-4 785 211
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	-9 427 844	2 072 944	-7 354 900	-2 642 601
		5.19	-18 689 158	2 752 672	-15 936 486
					-7 427 812
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	5.20	-314 613	-314 613	0
CHNV3	<u>Participation aux bénéfiques et ristournes</u>	-	-604	-604	0
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>	-			
CHNV41	Frais d'acquisition	-3 401 713		-3 401 713	-2 324 649
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-28 480		-28 480	435 544
CHNV43	Frais d'administration	-1 101 283		-1 101 283	-1 110 095
CHNV44	Commissions recues des réassureurs		1 047 139	1 047 139	549 825
		5.21	-4 531 475	1 047 139	-3 484 336
					-2 449 375
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>	-	-48 550	-48 550	-8 287
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>	-			
		-			
		-			
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-757 891	705 010	-52 881
					418 111

**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE
ET/OU DE LA REASSURANCE VIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

(Unité : en Dinars)

	Notes	Opérations Brutes 31/12/2006	Cessions et rétrocession 31/12/2006	Opérations Nettes 31/12/2006	Opérations Nettes 31/12/2005	
PRV 1	<u>Primes acquises</u>	-				
PRV1.1	Primes émises et acceptées	5.10	6 766 543	-167 652	6 598 891	3 865 147
PRV2	<u>Produits de placements</u>	-				
PRV 2.1	Revenus des placements		293 324		186 734	
PRV 2.2	Produits des autres placements					
	sous total 2 a	5.11	293 324	0	293 324	186 734
PRV 2.3	Repise de correction de valeur sur placements					
PRV 2.4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change					
	sous total 2		0	0	0	0
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>	-	0	0	0	0
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>	5.12	0	0	0	128 624
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>	-				
CHV1.1	Montants payés		-839 551	234 366	-605 185	-356 688
CHV12	Variation de la provision pour sinistres		-263 602	-8 507	-272 108	-282 502
	sous total 3	5.13	-1 103 152	225 859	-877 293	-639 190
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	-				
	sous total 4		-2 857 051	-55 456	-2 912 507	-1 142 673
CHV3	<u>Participation aux bénéfiques et ristournes</u>	-			0	
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>	-				
CHV41	Frais d'acquisition		-1 107 454		-1 107 454	-871 745
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés		2 588		2 588	14 433
CHV43	Frais d'administration		-1 063 769		-1 063 769	-1 021 151
CHV44	Commission recues des réassureurs			28 146	28 146	29 717
	sous total 5	5.14	-2 168 635	28 146	-2 140 489	-1 848 746
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>	-	0	0	0	-6 457
CH V9	<u>Charges de placements</u>	-				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt				0	
CHV 92	Correction de valeur sur placement		-29 298		-29 298	
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements				0	
	sous total 6	5.15	-29 298	0	-29 298	
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>	-	0	0	0	0
	-	-				
CHNT2	<u>Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</u>	-	0	0	0	0
	-	-				
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie		901 732	30 897	932 629	543 439

**ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

(Unité : en Dinars)

		31/12/2006	31/12/2005
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-52 881	418 111
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	932 629	543 439
PRNT1	Produits des placements		
PRNT11	Revenus des placements	1 259 735	329 236
PRNT12	Produits des autres placements	-	2 306
	sous total 1 a	1 259 735	331 542
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	-	-
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	-	-
	sous total 1	-	-
PRNT3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie	-	-
CHNT1	Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-4 263
CHNT12	Correction des valeur sur placements		
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-125 825	
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-805 715	
PRNT2	Autres produits non techniques		
CHNT3	Autres charges non techniques		-
	Résultat provenant des activités ordinaires	1 207 943	1 288 829
CHNT4	Impôts sur le résultat	-346 582	-448 677
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	861 361	840 152
PRNT4	Gains extraordinaires	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	-
	Résultat extraordinaire	-	-
	Résultat net de l'exercice	861 361	840 152

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Unité : en Dinars)

	31/12/2006	31/12/2005
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	27 766 454	15 507 287
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-7 891 132	-5 284 588
- Encaissement des primes reçues acceptations	44 576	5 917
- Sommes versées pour sinistres acceptations	0	0
- Décaissements des primes pour les cessions	-951 560	-496 532
- Encaissement des sinistres pour les cessions	42 962	0
- Commissions versées aux intermédiaires	-3 914 372	-2 128 338
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-1 764 184	-1 766 171
- Décaissements liés a l'acquisition des placements financiers	-21 581 601	-8 260 297
- Encaissements liés a la cession des placements financiers	11 294 586	5 687 003
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-3 631 918	-2 512 318
- Produits financiers reçus	731 324	719 357
- Impôt sur les bénéfices payés	-169 421	0
- Autres mouvements	570 326	365 193
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	546 040	1 836 513
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Décaissement provenant de l'acquisition cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-194 699	-927 262
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	23 000	34 600
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-171 699	-892 662
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions	0	0
- Dividendes et autres distributions	-621 064	-508 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-621 064	-508 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	1 116	0
<u>Variation de trésorerie</u>	-245 607	435 851
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	809 758	373 907
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	564 151	809 758

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2006**

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Assurances BIAT, dont la raison sociale était « Arab Tunisian Insurance Group », est une société anonyme au capital de 10 000 000 DT, créée le 11 Juin 1997 ayant pour activité principale la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances.

Assurances BIAT est agréée par décision du Ministre des Finances en date du 25 décembre 2000 pour étendre son objet social à toutes les opérations d'assurances et de réassurances pouvant être légalement réalisées par les sociétés d'assurances et de réassurances, conformément à la loi n° 92-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du code des assurances.

A la date du 31/12/2006, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité et est réparti comme suit :

Actionnaires	% de détention
BIAT	40.125%
NATIXIS ASSURANCES	34.000%
ARIG	14.850%
Actionnaires Tunisiens	11.025%

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2006 a connu les faits marquants suivants :

- Une croissance significative du chiffre d'affaires.
- La survenance de deux grands sinistres :
 - Super Colle.
 - Med Com.

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société Assurances BIAT sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la Société Assurances BIAT sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement

- Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
- Matériel informatique	7 ans	dégressive
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

La norme comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance classe les placements financiers en deux catégories :

- les placements dans les entreprises liées et participations,
- les autres placements financiers.

Les entreprises sont considérées être liées si une partie peut contrôler l'autre partie ou exercer une influence notable sur l'autre partie lors de la prise de décision financière et opérationnelle. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Titres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués à la valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provisions. Les plus values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage peut être déterminée sur la base de plusieurs facteurs:

- la valeur de marché ;
- l'actif net ;
- le résultat et perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice...

Les obligations et autres titres à revenus fixes

• **Coût d'entrée des placements**

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés en charges de l'exercice. Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en produits en tant que revenu des placements.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre dépasse son prix de remboursement, la différence doit être prise en charge par le biais du compte "dotations des différences sur prix de remboursement" avec pour contrepartie un compte de régularisation passif. Cette différence doit être échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre de façon linéaire ou actuarielle.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence doit être prise en produits par le biais du compte "différence sur prix de remboursement à percevoir" avec pour contrepartie un compte de régularisation actif. Cette différence doit être portée en résultat de manière échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre.

• **Evaluation des placements en date d'arrêté**

La différence entre le prix d'acquisition d'un titre et son prix de remboursement doit être :

- Portée en charge, au cas où le prix d'acquisition dépasse le prix de remboursement.
- Portée en produits, au cas où le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement.

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre des contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

4.5- Répartition des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Pour l'exercice 2006 Assurances BIAT a fixé les clés de répartition comme suit :

- Les charges par destination non directement affectées :
 - vie : 50 %
 - non vie : 50%
- ces charges sont à leur tour affectées :
 - vie : 4 % : frais d'acquisition
94% : frais d'administration
2% : frais de gestion sur sinistre
 - non - vie : 4 % : frais d'acquisition
94% : frais d'administration
2% : frais de gestion sur sinistre

- Les commissions ainsi que les taxes servies et qui sont liées aux contrats, sont affectées directement aux frais d'acquisition.

5. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN**I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN****5.1-Actifs incorporels**

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2006 un montant net de 260 884 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2005	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2006	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2006
				01/01/2006	Dotations 2006	31/12/2006	
Logiciels	800 468	247	800 715	-265 942	-273 889	-539 831	260 884
Total	800 468	247	800 715	-265 942	-273 889	-539 831	260 884

5.2-Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2006 un montant net de 470 527 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2005	Acquisitions	Cession	Valeur Brute 31/12/2006	Amortissements			Valeur nette 2006
					01/01/2006	Dotations 2006	31/12/2006	
Agencement, Aménagement et installations	74 328	11 938		86 266	-13 827	-8 282	-22 109	64 157
Matériel de transport	155 784	98 790	-43 000	211 574	-46 402	-18 410	-64 812	146 762
Matériel informatique	287 102	48 834		335 936	-72 190	-86 690	-158 880	177 056
Mobilier et matériel de Bureau	97 757	20 313		118 070	-23 865	-11 653	-35 518	82 552
Total	614 971	179 875	-43 000	751 846	-156 284	-125 035	-281 319	470 527

5.3- Placements

Les placements totalisent au 31/12/2006 un montant net de 25 897 062 DT contre un montant de 15 656 815 DT au 31/12/2005 soit une augmentation de 10 240 247DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Actions autres titres à revenu variable et part dans les FCP	4 117 162	4 828 686
Obligations et autres titres à revenu fixe	20 498 331	10 434 825
Autres prêts	1 272	1 755
Autres Dépôts	1 200 000	300 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	80 297	91 548
Total	25 897 062	15 656 814

5.4 Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2006 un montant de 4 609 044 DT contre 2 107 232 DT au 31/12/2005 soit une augmentation de 2 501 812 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2006	Montant net au 31/12/2005	Variation
- Provisions pour primes non acquises	1 293 164	711 651	581 513
- Provisions d'assurances vie	191 784	247 241	-55 457
- Provisions pour sinistres vie	25 924	34 431	-8 507
- Provisions pour sinistres non vie	3 098 171	1 113 909	1 984 262
Total	4 609 044	2 107 232	2 501 812

5.5 Créances

Le poste créances totalise au 31/12/2006 un montant de 11 218 535DT contre 7 649 835DT au 31/12/2005 soit une évolution de 47% et comprend essentiellement ce qui suit:

5.5.1 – Primes Acquises et non émises

Libellé	Montant net au 31/12/2006	Montant net au 31/12/2005	Variation
- Primes acquises non émises Auto	19 954	98 575	-78 621
- Primes acquises non émises Transports	41 500	-	41 500
- Primes acquises non émises Incendie	6 000	-	6 000
- Primes acquises non émises Assistances	223	-	223
- Primes acquises non émises Groupe maladie	647 150	241 049	406 101
- Primes acquises non émises Accidents corporels	40 935	59 663	-18 728
- Primes acquises non émises Vie Collectif	62 917	118 770	-55 853
- Primes acquises non émises Vie Individuel	12 980	-	12 980
Total	831 659	518 057	313 602

5.5.2 – Créances nées d'opération d'assurances directe

Libellé	Créances courantes au 31/12/2006	Montant Net au 31/12/2005	Variation
- Contentieux Primes	27 079	27 079	-
- Créances affaires directes	414 937	91 226	323 711
- Créances courtiers d'assurances (i)	6 295 478	6 000 134	295 344
Total	6 737 494	6 118 439	619 055

(i) Ces créances se détaillent comme suit :

Intermédiaires	Montant en Dinars
PROTECTRICE	2 422 513
GESCO	1 408 531
MARE	1 319 714
AKROUT	235 997
SOCOASS	228 740
UGA	199 859
FIRST	185 550
GEPAR	109 865
AUTRES	184 709

5.5.3– Créances nées d'opération de réassurances

Ce poste totalise au 31/12/2006 un montant de 3 450 923 DT contre 606 936 DT au 31/12/2005 soit une augmentation de 2 843 987 DT due principalement à la prise en charge par les réassureurs du sinistre MED COM et SUPER COLLE.

5.6 - Autres éléments d'actif

5.6.1 – Caisses et avoirs en banques

Ce poste présente un solde au 31/12/2006 de 1 317 835 DT contre 1 111 464 DT au 31/12/2005 et se détaille comme suit :

Libellé	Montant en Dinars
Comptes courants bancaires en dinars	455 336
Compte courants bancaires en devises	89 587
Caisse	97
Effet à recevoir	687 848
Autres	84 967

5.6.2 – Frais d'acquisitions reportés

Ce sont les frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2006, dont le solde s'élève à 594 808 DT et repartis par branche comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2006	Montant net au 31/12/2005	Variation
- FAR Auto	244 861	390 501	-145 640
- FAR Transports	9 514	6 406	3 108
- FAR Incendie	241 878	154 748	87 130
- FAR R. DIVERS	11 977	24 907	-12 930
- FAR RCG	47 517	16 633	30 884
- FAR CONST	11 826	-	11 826
- FAR Accidents corporels	6 025	8 882	-2 857
- FAR Vie	21 210	18 622	2 588
Total	594 808	620 699	-25 891

5.6.3- Autres charges à répartir

Ils présentent un montant total de 137 770 DT au 31/12/2006 (c'est la valeur des stocks d'imprimés non encore consommés au 31/12/2006) contre 89 602DT au 31/12/2005.

5.6.4 – Intérêts et loyers acquis et non échus

Il s'agit des intérêts courus et non échus au 31/12/2006 sur les placements (emprunts obligataires et bon de trésor).

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

5.7- Capitaux propres

A la date du 31/12/2006, le capital social s'élève à 10 MDT composé de 100 000 d'actions d'une valeur nominale de 10 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2005	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2006
- Capital social	10 000 000					10 000 000
- Réserves légales	47 228	42 008				89 236
- Réserves extraordinaires	200 000	150 000				350 000
- Fonds social	26 860	35 000			-6 544	55 316
- Report à nouveau	152 337	13 144				165 481
- Résultat de la période	840 152	-240 152	-600 000	861 361		861 361
Total	11 266 577	0	-600 000	861 361	-6 544	11 521 394

5.8 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 26 119 191 DT contre 12 928 993 DT en 2005 soit une augmentation de 13 190 198 DT. Ces provisions comprennent essentiellement ce qui suit :

5.8.1- Les provisions pour primes non acquises non vie

Elles totalisent 4 699 843 DT en 2006 contre 4 372 754 DT en 2005 soit une augmentation de 327 089 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005	Variation
- Auto	2 805 293	2 878 638	-73 345
- Transports	60 548	36 367	24 181
- Incendie	869 348	545 595	323 753
- Constructions	686 104	603 131	82 973
- RCG	183 366	90 218	93 148
- R. Divers	69 502	184 956	-115 454
- Accidents Corporels	25 682	33 849	-8 167
Total	4 699 843	4 372 754	327 089

5.8.2- Les provisions pour sinistres non vie

Elles totalisent au 31/12/2006 un montant de 14 086 378 DT contre 4 737 994 DT en 2005 soit une augmentation de 9 348 384 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005	Variation
- Auto	9 559 295	2 933 494	6 625 801
- Transports	101 965	16 125	85 840
- Incendie	2 469 262	350 650	2 118 612
- Constructions	27 048	21 040	6 008
- RCG	276 652	167 265	109 387
- R. Divers	525 600	699 061	-173 461
- GPE Maladie	872 998	500 435	372 563
- Accidents Corporels	253 558	49 924	203 634
Total	14 086 378	4 737 994	9 348 384

5.8.3- Autres provisions techniques (non vie)

Il s'agit des provisions pour risques en cours sur :

- la branche automobile pour un montant de 48 670 DT
- la branche R. incendie pour un montant de 265 943 DT

5.9 **Dettes pour dépôt espèces reçus des cessionnaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2006 à 5 381 207 DT contre 2 234 835 DT en 2005. Il s'agit des dettes envers les cessionnaires (réassureurs) relatives aux dépôts en garantie des provisions techniques.

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE**

5.10- Prime acquises

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 6 598 891 DT contre 3 865 147 DT en 2005 soit une augmentation de 2 733 744 DT avec un taux d'émission des contrats Prévoyance de 75% et 25% des contrats Epargne détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005	Variation
- Primes émises et acceptées nettes d'annulations et ristournes	6 810 416	3 849 698	2 960 718
- Primes à annuler	-1 000	-	-1 000
- Variation des primes acquises non émises	-42 873	118 770	-161 643
Sous-total	6 766 543	3 968 468	2 798 075
- Primes cédées	-167 652	-103 321	-64 331
Total	<u>6 598 891</u>	<u>3 865 147</u>	<u>2 733 744</u>

5.11- Produits des placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2006 un montant de 1 553 059 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée selon les dispositions de la NC 27 comme suit :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques vie	6 887 028
- Provisions techniques non vie	18 917 550
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	36 464 611
- Produits des placements globaux	1 553 059

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 293 324 DT pour l'exercice 2006.

5.12- Autres produits techniques

Le solde de ce poste est composé au 31 décembre 2005 du montant des accessoires sur primes émises (frais de contrat récupéré sur clients). En 2006, le total de ces accessoires a été reclassé en complément de primes dans la rubrique primes acquises de l'exercice : c'est un complément de primes.

5.13- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 877 294 DT pour l'exercice 2006 contre 639 190 DT au titre de l'exercice 2005, soit une aggravation de 238 104 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005	Variation
Sinistres payés	-839 551	-395 293	-444 258
Part des réassureurs dans les sinistres	234 366	38 605	195 761
Variation des provisions pour sinistres	-263 602	-309 199	45 597
Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	-8 507	26 697	-35 204
Total	-877 294	-639 190	-238 104

5.14- Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition sont composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances et totalisent un montant de 1 107 454 DT en 2006 contre 871 745 DT en 2005.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est de 2 588 DT en 2006 contre 14 433DT en 2005.

5.15 - Charges des placements

Le compte charges des placements globaux s'élève à 155 122 DT au 31 décembre 2006, la quote-part allouée à l'assurance vie a été calculée comme suit :

Clés de répartition	Vie	Non Vie + Capitaux propres	Total
Provisions techniques	6 887 028	29 577 583	36 464 611
Quote part	19%	81%	100%
Correction de valeurs sur placements	29 298	125 825	155 123

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

5.16- Primes acquises

Le solde du poste « primes acquises » s'élève au 31/12/2006 à 18 925 992 DT contre 9 463 171DT en 2005, soit une augmentation de 9 462 821 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005	Variation
- Primes émises et acceptées nettes d'annulations et ristournes	22 074 857	13 742 820	8 332 037
- Variation des primes non acquises "PNA"	-327 089	-2 892 867	2 565 778
- Primes à annuler	-132 000		-132 000
- Variation des primes émises non acquises	356 476	169 287	187 189
Sous-total 1	21 972 244	11 019 240	10 953 004
- Primes cédées	-3 627 764	-1 820 466	-1 807 298
- Part des réassureurs dans la variation des "PNA"	581 512	264 397	317 115
Total	18 925 992	9 463 171	9 462 821

5.17 - Produits des placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2006 un montant de 1 553 059DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée selon les dispositions de la NC 27 comme suit :

Provision technique non vie	x Produits des placements - quote-part
Capitaux propres + Provisions techniques non vie	produits des placements vie

Soit :

-	Provisions techniques vie	6 887 028
-	Provisions techniques non vie	18 917 550
-	Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	36 464 611
-	Produits des placements globaux	1 553 059
-	Quote-part des produits de placements vie	293 324

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 805 715 DT pour l'exercice 2006.

5.18 – Autres produits techniques

Ce poste est composé en 2005 du montant des accessoires sur primes émises (frais de contrat récupérés sur clients). En 2006, le total de ces accessoires a été reclassé en complément de primes dans la rubrique primes acquises de l'exercice.

5.19 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 15 936 486DT pour l'exercice 2006 contre 7 427 812DT au titre de l'exercice 2005, soit une aggravation de 8 508 674DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005	Variation
Sinistres payés	-9 261 314	-4 900 585	-4 360 729
Part des réassureurs dans les sinistres	679 728	115 373	564 355
Variation des provisions pour sinistres	-9 427 844	-3 580 779	-5 847 065
Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	2 072 944	938 179	1 134 765
Total	-15 936 486	-7 427 812	-8 508 674

5.20- Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005	Variation
Provisions pour risques en cours Automobile	-48 670		-48 670
Provisions pour risques en cours Incendie	-265 943		-265 943
Total	-314 613	0	-314 613

5.21- Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition sont composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances et totalisent un montant de 3 401 713 DT en 2006 contre 2 324 649 DT en 2005.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est de -28 480 DT en 2006 contre 435 544DT en 2005.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

	Poste	2006	2005
RTNV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-52 881	418 111
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	932 629	543 439
PRNT1	Produits des placements	1 259 735	331 542
CHNT1	Charge des placements (assurances et /ou réassurances non vie) charges de gestion comprises		
CHNT11	Les charges d'intérêt	-	-4 263
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-125 825	-
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-805 715	-

Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts		1 207 943	1 288 829
CHNT4	Impôts sur le résultat	-346 582	-448 677
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>861 361</u>	<u>840 152</u>

C) AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**C1-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS**

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins-value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	-	-	-	
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	4 117 162	4 117 163	4 117 164	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-	
Autre parts d'OPCVM	-	-	-	
Obligations et autres titres à revenu fixe	20 498 331	20 498 331	20 498 331	
Autres placements financiers	-	-	-	
Prêts hypothécaires	-	-	-	
Autres prêts et effets assimilés	1 272	1 272	1 272	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	80 297	80 297	80 297	
Autres dépôts	1 200 000	1 200 000	1 200 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	
<u>Total</u>	<u>25 897 062</u>	<u>25 897 063</u>	<u>25 897 064</u>	
Dont montant de ces placement qui est admis à la représentation des provisions techniques	25 897 062	25 897 063	25 897 064	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-	-	

C2-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2003	2004	2005	2006
<u>Inventaire 2003</u>				
Règlements cumulés	301 405			
Provisions pour sinistres	99 739			
Total charges des sinistres	401 144			
Primes acquises	2 425 466			
% sinistres / primes acquises	17%			

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2003	2004	2005	2006
<u>Inventaire 2004</u>				
Règlements cumulés	403 362	3 125 542		
Provisions pour sinistres	43 946	1 207 806		
Total charges des sinistres	447 308	4 333 348		
Primes acquises	2 425 466	9 360 694		
% sinistres / primes acquises	18%	46%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2003	2004	2005	2006
<u>Inventaire 2005</u>				
Règlements cumulés	447 308	3 605 265	4 772 209	
Provisions pour sinistres		541 681	4 565 049	
Total charges des sinistres	447 308	4 146 946	9 337 258	
Primes acquises	2 425 466	9 360 694	14 987 708	
% sinistres / primes acquises	18%	44%	62%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2003	2004	2005	2006
<u>Inventaire 2006</u>				
Règlements cumulés	447 308	3 694 440	6 355 739	8 428 160
Provisions pour sinistres		455 168	2 815 024	11 448 524
Total charges des sinistres	447 308	4 149 608	9 170 763	19 876 684
Primes acquises	2 425 466	9 360 694	14 987 708	28 738 787
% sinistres / primes acquises	18%	44%	61%	69%

C 3-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers			
Revenu des participations	259 204		259 204
Revenu des autres placements	60 610	1 210 630	1 271 240
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)		22 616	22 616
Total des produits des placements	319 814	2 786 306	1 553 060
Intérêts			
Frais externes (pertes sur réalisation)	-114 628		-114 628
Autres frais (ajustement sur valeur)		-40 494	-40 494
Total charges des placements	-114 628	-40 494	-155 122

C 4-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	PREVOYANCE	EPARGNE	Total
Primes	5 098 502	1 668 041	6 766 543
Charges de prestations	-1 086 330	-16 822	-1 103 152
Charges des provisions d'assurance vie	-1 206 330	-1 648 132	-2 854 462
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			
Solde de souscription	2 805 842	3 087	2 808 929
Frais d'acquisition	-1 074 584	-32 870	-1 107 454
Autres charges de gestion nettes	-1 031 856	-31 912	-1 063 768
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-2 106 440	-64 782	-2 171 222
Produits nets de placements	222 083	71 241	293 324
Participation aux résultats et intérêts techniques	-22 150	-7 105	-29 298
Solde financier	199 933	64 136	264 026
Primes cédées et/ou rétrocédées	-167 652		-167 652
Part des réassureurs dans les charges de prestations	234 366		234 366
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-55 457		-55 457
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-8 507		-8 507
Commissions reçues des réassureurs	28 146		28 146
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	30 896	0	30 896
Résultat technique	930 231	2 441	932 629
Informations complémentaires			
Montant des rachats			
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	5 219 506	1 667 522	6 887 028
Provisions techniques brutes à l'ouverture	3 746 986	19 390	3 766 376
A déduire			
Provisions devenues exigibles			

C 5-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	TRANSPORT	INCENDIE	CONST RUCTION	RC GLE	AGRICOLE	R DIVERS	ASSIST ANCES	MALADIE	ACC CORP	Total
Primes acquises	9 186 932	618 282	2 042 158	266 974	667 700	32 145	737 457	64 706	7 451 379	904 510	21 972 243
Primes émises	9 113 587	642 463	2 365 911	349 947	760 848	32 145	622 004	64 706	7 451 379	896 343	22 299 333
Variation des primes non acquises	73 345	-24 181	-323 753	-82 973	-93 148		115 453			8167	-327 090
Charges de prestation	-8 426 863	-159 660	-2 938 386	-13 172	-117 906	-32	27 893	-318	-6 901 127	-474 804	-19 004 374
Prestations et frais payés	-1 752 393	-74 154	-557 141	-7 163	-8 519	-32	-145 350	-318	-6 445 075	-271 169	-9 261 314

	<u>Total</u>
Primes	6 766 543
Charges de prestations	-1 103 152
Charges des provisions d'assurance vie	-2 854 462
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	2 808 929
Frais d'acquisition	-1 107 454
Autres charges de gestion nettes	-1 063 768
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-2 171 222
Produits nets de placements	293 324
Participation aux résultats et intérêts techniques	-29 298
Solde financier	264 026
Primes cédées et/ou rétrocédées	-167 652
Part des réassureurs dans les charges de prestations	234 366
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-55 457
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-8 507
Commissions reçues des réassureurs	28 146
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	30 896
Résultat technique	932 629
Informations complémentaires	
Montant des rachats	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	6 887 028
Provisions techniques brutes à l'ouverture	3 766 376
<u>A déduire</u>	
Provisions devenues exigibles	

C8. TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	2006	2005
Engagements reçus	-	-
Engagements donnés	-	-
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des Rétrocessionnaires	-	-
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
Autres valeurs détenues par des tiers	-	-

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

**Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Avenue Hédi Chaker**

**Le Belvédère – 1002
Tunis**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société Assurances BIAT arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société Assurances BIAT arrêtés au 31 décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

2 - Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société Assurances BIAT, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société Assurances BIAT à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 6 Avril 2007

Mourad Guellaty

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

**Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Avenue Hédi Chaker**

**Le Belvédère – 1002
Tunis**

Nous portons à votre connaissance que votre société a réalisé au cours de l'exercice 2006 l'opération suivante entrant dans le champ d'application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales :

- Votre société a loué un local abritant son siège social auprès de la BIAT pour un montant annuel de 90 694 dinars hors taxes.

Nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 6 Avril 2007

Mourad Guellaty